



Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Octobre 2010



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Edito

En cette Année Internationale de la diversité biologique, les déclarations d'intention sont au rendez-vous. Ainsi viennent de sortir de nouvelles mesures destinées à protéger ce qu'il reste de nature sur notre territoire.

- la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP) est la dernière nouveauté, publiée au bulletin officiel du MEEDDM du 10 septembre, qui cible la protection de 2 % du territoire alors que la France n'a pas encore terminé la mise en place de sa portion de réseau européen Natura 2000 et que les orientations nationales concernant la Trame Verte et Bleue ne sont pas encore toutes publiées.

- la Région Aquitaine est censée piloter, depuis juin 2010, un projet européen « Reverse » qui doit produire d'ici à fin 2012 des recommandations, éditer un livre de bonnes pratiques et une charte à soumettre à l'ensemble des pays de l'Union ... Et si l'on commençait par montrer l'exemple en France et en Aquitaine ?

Qui espère-t-on abuser avec ces nouvelles déclarations lorsque l'on voit par ailleurs tous les projets destructeurs qui continuent d'aller bon train, que ce soit le projet de LGV ou les projets de fermes photovoltaïques qui fleurissent en lieu et place de la forêt dans les Landes et en Gironde.

C.G

Les Nouvelles

Cestas : feu vert pour la ferme solaire

Après celle du Gabardan à Losse (40) de 317 ha, c'est à Cestas que le Préfet vient d'autoriser la construction d'une ferme solaire de plus de 250 hectares.

La ferme, construite par la société américaine First Solar (producteur de panneaux photovoltaïques, nouvellement installé à Blanquefort) sera implantée au lieu dit "Les Landes de Constantin", tout près de la route Bordeaux-Arcachon, et non loin de Croix d'Hins (Marcheprime). Les panneaux, seront installés sur une surface équivalant à peu près à 40 terrains de football. L'installation de Cestas devrait avoir une puissance maximale de 97,3 mégawatts, supérieure à celle du Gabardan, et d'environ 2,5 % de celle de la centrale nucléaire du Blayais.

Une fois de plus l'opération de First Solar prendra la place de plantations de pins, sur des terrains appartenant à des propriétaires réunis au sein de groupements forestiers. Mais, pour nous rassurer, First Solar va céder des dizaines d'hectares à la commune de Cestas pour compenser les déboisements consécutifs à son implantation... et faire avaler la pilule aux élus. A qui peut-on faire croire que les hectares en question seront des terrains artificialisés que l'on va restituer à la nature ?

Le mécanisme des pseudo-compensations qui consiste à maintenir des espaces naturels à l'état naturel, pendant qu'on en détruit d'autres, est déjà bien rodé. Il ne reste plus qu'à attendre les autres projets qui surgissent un peu partout : Saint Magne, Hostens, Saint-Symphorien, Belin-Beliet...

C.G.





La presse a largement diffusé le projet des “Cascades de Garonne” sur la commune de Lormont. Ce projet très ambitieux qui comporte la réalisation d’un complexe “aqualudique”, d’un hôtel, de logements et de bureaux, nous inquiète vivement, du fait de son implantation : « à flanc de coteau » « dans un décor intégrant fortement la nature avec le parc de l’Ermitage » (journal Sud-Ouest).

Ce secteur, actuellement non urbanisé et inventorié en ZNIEFF de type 1, héberge des habitats naturels, des espèces végétales et animales de grand intérêt, dont certaines protégées au plan national. L’ensemble des coteaux boisés de la rive droite peuvent constituer un élément clé de la trame verte qu’il est prévu d’instaurer en application du Grenelle de l’environnement.

Le choix de ce site intervient, en outre, en parfaite contradiction avec l’objectif de la Communauté urbaine de préserver l’unité paysagère formée par ces coteaux qui surplombent la Garonne. Les coteaux de la rive droite représentent une richesse paysagère et écologique exceptionnelle pour le cœur d’une grande agglomération. On peut d’ailleurs s’interroger sur la compatibilité du projet avec le classement UNESCO, compte tenu de la visibilité depuis les quais.

Enfin, l’existence sur la commune de Lormont d’un forage, jamais utilisé, et pouvant produire une eau à 46 °C est un atout qui mérite une autre valorisation que d’alimenter un complexe aqualudique. Cette ressource géothermale, en tant qu’énergie renouvelable devrait être prioritairement utilisée pour le chauffage de logements.

C.J.

Vous avez dit « écoquartier » ?



La nouvelle opération d’aménagement prévue sur les berges du Lac est labellisée écoquartier au motif qu’elle serait exemplaire en matière de « développement durable ».

Bien que multifonctionnelle, l’opération qui comprend la construction de logements, d’équipements publics, de locaux d’activités, de bureaux, de rares commerces de proximité (2000 m²) prévoit aussi l’extension de 30 000 m² du pôle commercial du Lac. La zone commerciale du Lac, conçue dans les années 70, est monofonctionnelle et constitue un aspirateur à voiture. Tout le contraire d’un écoquartier.

Même s’il remplit ses promesses, en matière de sobriété énergétique et d’énergies renouvelables, le quartier Ginko sera aménagé dans l’un des derniers espaces, d’une importante dimension, à ne pas être urbanisés à Bordeaux et qui aurait justement pu constituer un élément fort de la trame verte bordelaise. Autant le terme d’écoquartier nous paraît adapté au réaménagement exemplaire de secteurs déjà urbanisés, autant il nous paraît illégitime pour une opération entraînant la destruction d’une zone naturelle de 30 ha aujourd’hui inventoriée en ZNIEFF, en raison de son intérêt écologique, floristique et faunistique. Ce n’est pas la création de canaux artificiels peu propices à la vie aquatique et à l’avifaune qui compensera cette destruction, bien au contraire.

L’exemple du quartier Ginko nous incite à la prudence face à la multiplication des labels écologiques. Veillons à bien distinguer ce qui relève d’un vrai développement durable, de ce qui relève de la simple publicité pour un projet immobilier.

C.J.

La forêt n’est pas une poubelle !

Le projet d’installation à Lerm-et-Musset d’un complexe industriel de traitement de déblais inertes ou faiblement pollués a été révélé par le lancement de l’enquête publique préalable à la délivrance de l’autorisation préfectorale d’exploiter.

Cette implantation est prévue **au cœur de la forêt, sur un sol perméable et à quelques centaines de mètres d’un affluent du Ciron, le Barthos, dont l’aval est classé Natura 2000**. La plateforme de traitement recevrait des déblais venant de 4 régions Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées et verrait ainsi transiter par camions 30 000 tonnes de déblais par an, dont certains contaminés par des hydrocarbures et des métaux lourds. Tout ceci en contradiction avec le Grenelle de l’environnement qui voudrait que ce genre d’activité soit implantée de préférence près des lieux de production des déblais et qu’on respecte les réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue en cours de constitution.

Si on laissait faire, une fois de plus, la forêt et les espaces naturels serviraient de poubelle, le transit de poids lourds augmenterait les nuisances, l’insécurité routière et les coûts d’entretien des routes payées par les collectivités locales et leurs contribuables.

Comme cela s’est déjà vu ailleurs, la localisation du site dans une zone reculée, à l’abri des regards, ne faciliterait ni les contrôles ni la surveillance...

Après la route de l’Airbus A380 et l’autoroute A65 imposées aux populations, la tentative de faire passer les LGV en force vers l’Espagne et Toulouse, les habitants du Sud Gironde se sentent une nouvelle fois méprisés. Les associations « Les Amis du Barthos », « SEPANSO », « LEA », « Les Amis de la Brèche » et « SEVE », les maires d’Escaudes, de Cudos, de Sauviac, de Bernos, de Captieux et de nombreux élus et citoyens du Sud-Gironde se mobilisent pour informer la population et l’inciter à participer à l’enquête publique pour défendre notre environnement et notre cadre de vie.

P.B.

Une réserve aux allures de sanctuaire

NATURE La réserve naturelle des marais de Bruges est un immense poumon vert périurbain, dont l'accès se mérite

Sud-Ouest 27/07/10

CHRISTINE MORICE
c.morice@sudouest.fr

Se balader sur les 265 hectares de la réserve naturelle des marais de Bruges, entre jalles et roseaux, bocages et prairies, c'est d'abord un état d'esprit. Il y a peu de temps, une cavalière a dû faire demi-tour. Les gardes commissionnés par le ministère de l'Environnement, qui ont des compétences de police en matière de protection de la nature, lui ont interdit l'accès du site. Les cyclistes, les joggeurs, les amateurs de pique-nique, les campeurs, les chasseurs, les pêcheurs, les chiens

qui n'arrive pas très souvent. « Nous préférons sensibiliser les gens plutôt que les sanctionner », précise Denis Cheyrou qui, comme ses collègues, est avant tout passionné par son travail et intarissable sur le sujet.

Ce vaste territoire, présenté comme la plus grande réserve naturelle périurbaine des allures de sanctuaire, est un immense poumon vert géré par la Sepanso (1).

Cigognes et Les scolaires

Même si l'accès du public est gratuit, la réserve n'est pas un parc, comme le soulignent Denis Cheyrou, conservateur, et Stéphane Builles, garde animateur, qui font partie des quatre salariés employés sur cet immense poumon vert géré par la Sepanso (1).

2 500 espèces

Les visiteurs récalcitrants, qui persistent à cueillir des fleurs ou des mûres, à marcher en dehors du sentier (long de 2,4 km) ou encore les braconniers peuvent être verbalisés. Ce

« Nous ne dérangeons pas les foules », se défend le conservateur, qui n'oublie pas la grande richesse de la réserve en espèces de plantes.

certaines très rares, ont, en effet, été inventoriées sur le site.

La pulicaria commune, petite fleur jaune protégée au niveau national, est à l'honneur, aux côtés du vison d'Europe et d'un papillon jaune baptisé cuivré des marais. La réserve abrite par ailleurs 1 000 es-

L'œil du banc d'Arguin

Dimitri Delorme, garde-animateur de la Sepanso sur le banc d'Arguin, veille au respect de la réserve naturelle

Sud-Ouest 11/08/10

BERNADETTE DUBOURG
b.dubourg@sudouest.fr

Chaque matin, ou presque, de l'année, Dimitri Delorme, 29 ans, embarque sur la vedette de la réserve naturelle du banc d'Arguin, au port de travail d'Arcachon, pour se rendre sur son lieu de travail.

Depuis deux ans, ce titulaire d'un master d'écologie est garde-animateur de la Sepanso au banc d'Arguin, à l'entrée du bassin d'Arcachon.

« Je voulais m'insérer dans l'environnement, travailler pour la protection des sites naturels. J'ai eu une super opportunité », assure le jeune homme qui a commencé par un remplacement en 2008. Il n'est jamais reparti.

L'animation...

L'animation...

L'équipe de la Sepanso, qui gère la réserve naturelle du banc d'Arguin pour le compte du ministère de l'environnement, regroupe le conservateur, deux gardes techniciens et un guide animateur.

« L'animation » dépend de la période

de l'année. L'automne et l'hiver, Dimitri Delorme les consacre plutôt au suivi scientifique avec le comptage des oiseaux, l'entretien du matériel, notamment les bateaux particulièrement sollicités l'été.

Le printemps et l'été, justement, c'est plutôt de la surveillance et de l'animation : « J'accompagne des groupes scolaires, des adultes dans le cadre des sorties organisées par la Sepanso ». Des sorties particulièrement prisées, car le bateau est gratuit et la visite est guidée.

Dimitri encadre également les bénévoles recrutés par la Sepanso pour assurer l'animation, l'été. Cette année, ils sont 17 étudiants à se relayer par équipe de trois tous les 15 jours, depuis le 15 juin et jusqu'au 15 septembre. Ils ont le privilège de dormir sur le banc d'Arguin dans l'une des deux cabanes aménagées. L'autre abrite une ex-

La surveillance

« La surveillance, c'est le gros du travail l'été : « Il y a pas mal de dérangements. Le débarquement de chiens qui sont interdits. La vitesse maximale aux abords du banc d'Arguin, limitée à 5 nœuds. Le cam-

ping sauvage, nous en avons 5 à 10 chaque été. Le kite surf, une activité interdite sur le site depuis l'arrêté préfectoral de 2004, qui dérange l'avifaune. La promenade au cœur de la zone de protection intégrale, 70 hectares où se reproduisent, s'alimentent et se reposent les oiseaux ». Dimitri dort également sur le banc d'Arguin les nuits ou week-ends de grande affluence. C'est ainsi qu'il a surpris un feu d'artifice tiré sur le banc d'Arguin le 14 juillet. Comme tous les gardes, il est assermenté et peut dresser des procès-verbaux.

L'avenir au banc d'Arguin ? « Je suis parti pour y rester longtemps, je m'y plais énormément, le site me procure beaucoup de bonheur, notamment hors période, il est reposant. L'hiver, il m'arrive d'être seul sur le site. C'est grandiose ».



Sur l'étang de Cousseau, protéger ça marche

Sud-Ouest 10/10/10

À Lacanau (33), le marais et la lande humide reviennent dans cette réserve naturelle. Au bénéfice des végétaux

Il y en a maintenant 50 pieds disséminés sur la lande rase, à l'est des 50 hectares de l'étang. La gentiane pneumonanthe et sa corolle bleue ont réapparu sur le territoire de la réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau. « On en a trouvé 100 pieds en 2004. Depuis, ça repart », note François Sargos, le conservateur de cette réserve portée sur les fonds baptismaux en 1976 et coïncidant entre le lac de Lacanau (au sud) et celui de l'ourdin-Carcans (au nord).

La gentiane est un exemple parmi d'autres (1). La pimprenelle a fait son retour en majesté cette année. « Elle était omniprésente autrefois. Elle est un indicateur intéressant de

bonne santé du marais et de la lande », renchérit François Sargos. Douze végétaux différents sont revenus à Cousseau au cours de la décennie écoulée. Dans le même temps, six espèces autochtones ont disparu. Le bénéfice est fragile mais réel. Il ne se dessine pas au rythme des gens pressés. Restaurer l'écosystème de la forêt naturelle millénaire, de l'étang, du marais tourbeux et de la lande - les quatre milieux qui voisinent sur 830 hectares - demandera du temps.

Employée par la Sepanso (une as-

sociation affiliée à France Nature Environnement, et qui gère les lieux), la petite équipe de Cousseau a hérité d'un site sinistré il y a trente-cinq ans. Peu profond, l'étang de Cousseau avait servi peu avant de base d'entraînement pour l'équipe de France de ski nautique. Les herbiers avaient péri dans l'entreprise. La régulation du niveau des deux

« En hiver, la prairie n'était plus inondée. Le drainage du bassin-versant avait réduit considérablement le marnage, de 2 à 3 mètres à 50 centimètres, pas plus. La répercussion sur la biodiversité a été brutale. L'étang était menacé d'étouffement. Le marais allait être colonisé par la forêt. Le choix a été fait de retrouver le paysage landais typique », détaille François Sargos.

De l'eau et du bétail

Pour ce faire, les naturalistes ont parié sur deux outils essentiels : l'eau et le bétail.

En 1998, un nouveau canal d'irrigation a été ménagé, de façon à maîtriser les niveaux d'eau. La prairie est à nouveau inondable, la durée de l'inondation, à la belle saison, la lande pâturage extensif à un trouvaux marines, une race sauvee de l'extinction. Les vaches hivernent dans

À Cousseau, on combine cette gestion fondée sur des usages ancestraux avec des fauches ciblées et des brûlis. « La restauration de la biodiversité a un coût bien supérieur à sa préservation. Et elle est toujours pleine d'incertitudes. On retrouve peu à peu des zones nues de tourbières. Pendant quatre ou cinq ans, il ne s'y passe rien. Et puis, d'un seul coup, tout explose. En l'espace d'un an ou deux se met en place une prairie inondable forte d'une quarantaine de végétaux différents », note François Sargos.

Les ravages de l'écrevisse

Depourvue d'accès routier, à l'abri de toute pollution industrielle, la réserve de Cousseau est a priori bien partie pour abriter la variété d'espèces végétales et animales qui était autrefois commune dans la région. La principale menace est identifiée : ce sont les espèces invasives qui perturbent l'écosystème.

Des grilles ont été installées sur les

prises d'eau pour éviter les végétaux aquatiques indésirables. La jussie, une plante d'aquarium, a été éradiquée. Pas l'écrevisse de Louisiane, qui a fait irruption dans le paysage en 2004. Conséquence immédiate : les 15 hectares de nénuphars qui nappaient l'étang ont été engloutis par la bestiole. « Il n'y a pas de solution miracle. On gère les niveaux d'eau pour que les prédateurs - les hérons et les spatules - puissent s'attaquer aux écrevisses », indique François Sargos.

Cette vigilance de tous les instants a sauvé l'étang. Pour le plus grand bénéfice du public, Cousseau accueille 30 000 personnes par an sur un espace qui représente à peine 10 % de la surface de la réserve. Sur tout le reste, la nature se débrouille très bien sans l'homme.

(1) Ils sont détaillés dans « Forêt des Landes de Gascogne, une nature secrète », de François Sargos et Pierre Petit, aux éditions Sud Ouest.

La vie des Réserves Naturelles

RN Bruges

Renseignements et réservations : animation.sep@wanadoo.fr ou 05 56 57 09 89

Visites guidées de 9 h 30 à 12 h (gratuit) : Dimanches 7 et 28 novembre

Visites thématiques :

- Samedi 18 décembre : Adaptation des plantes et animaux au froid de 9 h 30 à 12 h, 4 € (gratuit pour les enfants de - 12 ans)
- Dimanche 19 décembre : reconnaissance des oiseaux d'eau de 9h30 à 12h, 4 € (gratuit pour enfants - de 12 ans)

RN Cousseau

Réservations Offices de Tourisme : OT Lacanau 05 56 03 21 01 ou OT Carcans 05 56 03 34 94

Visites guidées de 9 h 30 à 12 h 30 (gratuit) :

- Mercredis (réservation OT Carcans) : 3 novembre et 8 décembre
- Dimanches (réservation OT Lacanau) : 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre

RN Arguin

Renseignements et réservations à la RN au 05 56 66 45 87

Sortie thématique : Dimanche 12 décembre de 13 h à 16 h, balade en bateau dans les chenaux du bassin d'Arcachon à la rencontre des oiseaux qui s'alimentent sur d'immenses vasières découvertes à marée basse. 20 € (15 € pour demandeurs d'emploi, étudiants et enfants de - de 12 ans)

Nos commissions de travail sont ouvertes à tous nos adhérents

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.

- commission Déchets, animée par Serge Bardet : bardetse@wanadoo.fr
- commission Eau, animée par Claude Bonnet : claudbonnet12@orange.fr
- commission Agriculture, animée par Antoine Schreiber : antoine.schreiber@educagri.fr
- commission Forêt, animée par Philippe Barbedienne : phb.sep@wanadoo.fr
- commission Santé et Environnement, animée par Danielle Neveu : dany.nev1@aliceadsl.fr
- commission Espaces naturels, animée par Colette Gouanelle : colette.gouanelle@orange.fr

Si vous souhaitez la création d'une nouvelle commission, vous pouvez aussi nous en parler.

Vous trouverez, sur le site Internet de la SEPANSO, toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO et les informations relatives aux dossiers en cours : www.sepanso.org

Nous rappelons que la SEPANSO accueille ses adhérents le 1er jeudi de chaque mois à 18 heures à la Maison de la Nature, 3 rue de Tauzia.

Nous y abordons les sujets en rapport avec les dossiers d'actualité et tentons de répondre à vos questions. Venez nous rencontrer.

La réunion de décembre sera consacrée au thème de la biodiversité dont l'année internationale décrétée par l'ONU se termine, avec quels résultats ?



N'hésitez pas à transmettre votre adresse électronique à la SEPANSO
Ainsi Le Poulpe deviendra plus écologique.

Adresse du Poulpe : lepoulpe.sep@wanadoo.fr

SEPANSO - 1 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX

Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75

email : sepanso.fed@wanadoo.fr